



**OFFICE DES POURSUITES  
DU DISTRICT  
DE LA BROYE - VULLY**

Rue des Granges 14, CP 300  
1530 Payerne  
CCP 10-1384-2  
Tél. 026 557 37 50  
Fax. 026 557 37 51  
www.vd.ch/opf

Tél. 026 557 37 53  
N/réf. P. GERMANN - VALIDATION - VALIDATION

Monsieur  
BOLOMEY Jules  
Ch. de la Forêt 8  
0000 Poirier

## Extrait des registres art. 8a LP

**Débiteur :** BOLOMEY Jules  
Ch. de la Forêt 8  
0000 Poirier

Lieu d'origine : Poirier

Date de naissance : 11.05.1964

No	Genre	Etat	Date	Solde	Créancier	Représentant
6610625	Ordinaire	Commandements de payer adressés, sans opposition	13.05.2013	Fr.	185.15	COMMUNE DE POIRIER Bourse communale Pl. du Village 1 0000 Poirier
6610631	Ordinaire	Payé	17.05.2013	Fr.	0.00	INTRUM JUSTITIA AG Eschenstrasse 12 8603 Schwerzenbach
6610632	Ordinaire	Continuation requise	17.05.2013	Fr.	17'494.00	GE MONEY BANK SA Bändliweg 20 8048 Zürich

**Débiteur :** BOLOMEY Jules

Montant total des poursuites :	Fr.	17'679.15
Montant total des actes de défaut de biens :	Fr.	0.00

Conformément à l'art. 8a al. 4 LP, il n'est pas fait mention des poursuites clôturées depuis plus de 5 ans. Ainsi, les poursuites frappées d'opposition totale depuis plus de 6 ans, s'il s'agit de poursuites ordinaires ou en réalisation de gage mobilier, ou 7 ans, s'il s'agit de poursuites en réalisation de gage immobilier, n'apparaissent pas dans les extraits (JT 2001 II 67, ATF 128 III 334, JT 2002 II 76).

Les créances mentionnées sont accrues des intérêts échus à ce jour et des frais déjà inscrits. Sont réservés les intérêts non encore échus et les frais ultérieurs dans la procédure en cours.

Le présent extrait est délivré sur la base des indications fournies par le requérant quant à l'identité du débiteur et à son domicile dans l'arrondissement de poursuites soussigné. Il appartient au requérant de vérifier que le débiteur est bien domicilié dans cet arrondissement et de prendre toutes les précautions utiles si plusieurs personnes portant les mêmes nom et prénom sont domiciliées dans cet arrondissement. Cet extrait n'est pas valable sans signature, numérotation continue des pages. Seul l'original fait foi.

<b>Frais :</b>			Office des poursuites de la Broye - Vully
Emolument	Fr.	0.00	
Débours	Fr.	<u>0.00</u>	
Total	Fr.	0.00	

Payerne, le 17.05.2013

extr002M